

TND, repérage, diagnostic et parcours ?

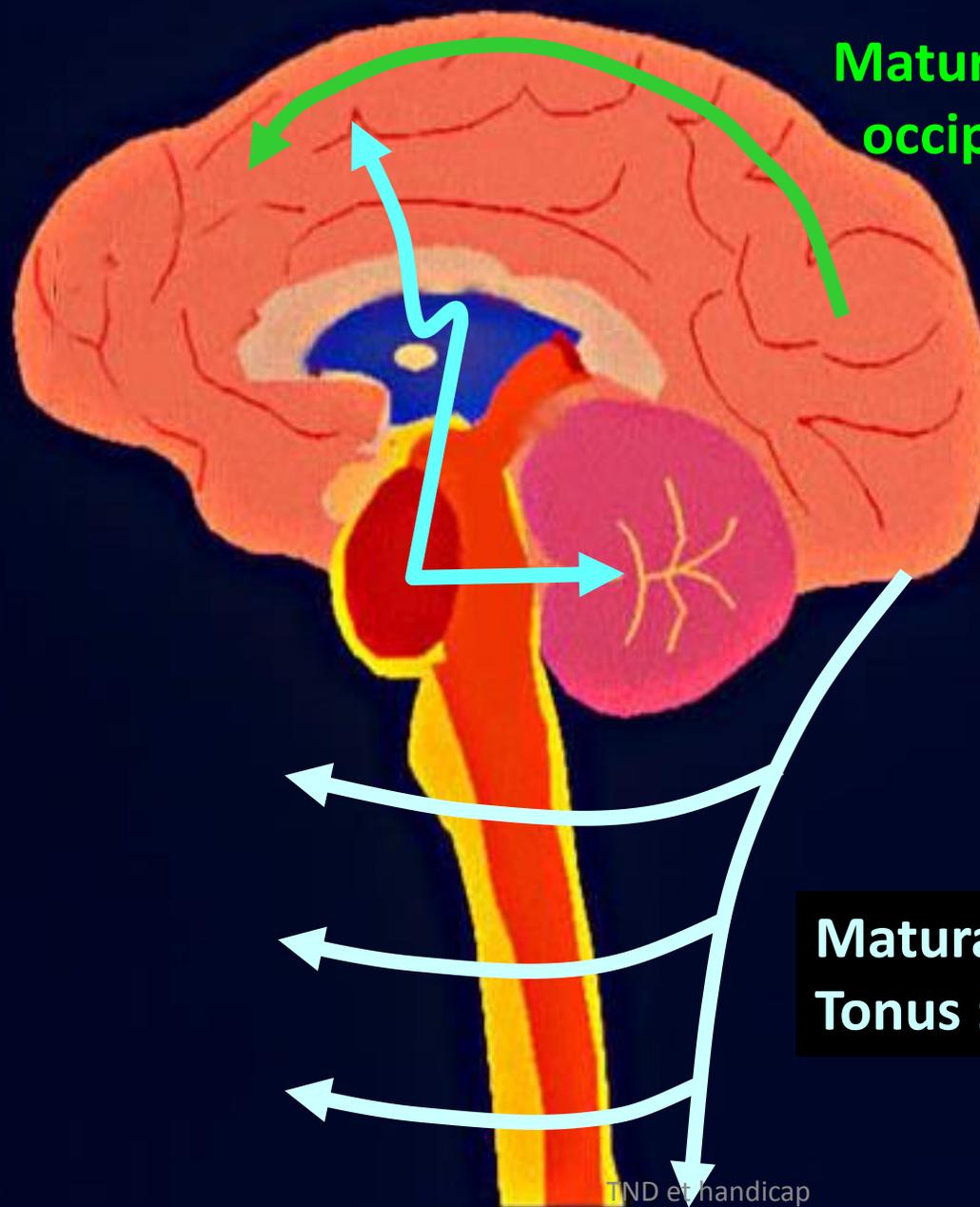


Dr Dominique Juzeau

9 octobre 2021

Définition...

- Neurodéveloppement : avant, pendant et juste après la naissance...
- Toutes causes :
 - Génétique
 - Toxique
 - Infectieuse
 - Accidentelle, traumatique
 - Autres...
- Étiologie : donne des indications sur le pronostic, et aussi sur le fonctionnement de l'enfant, ses capacités potentielles...

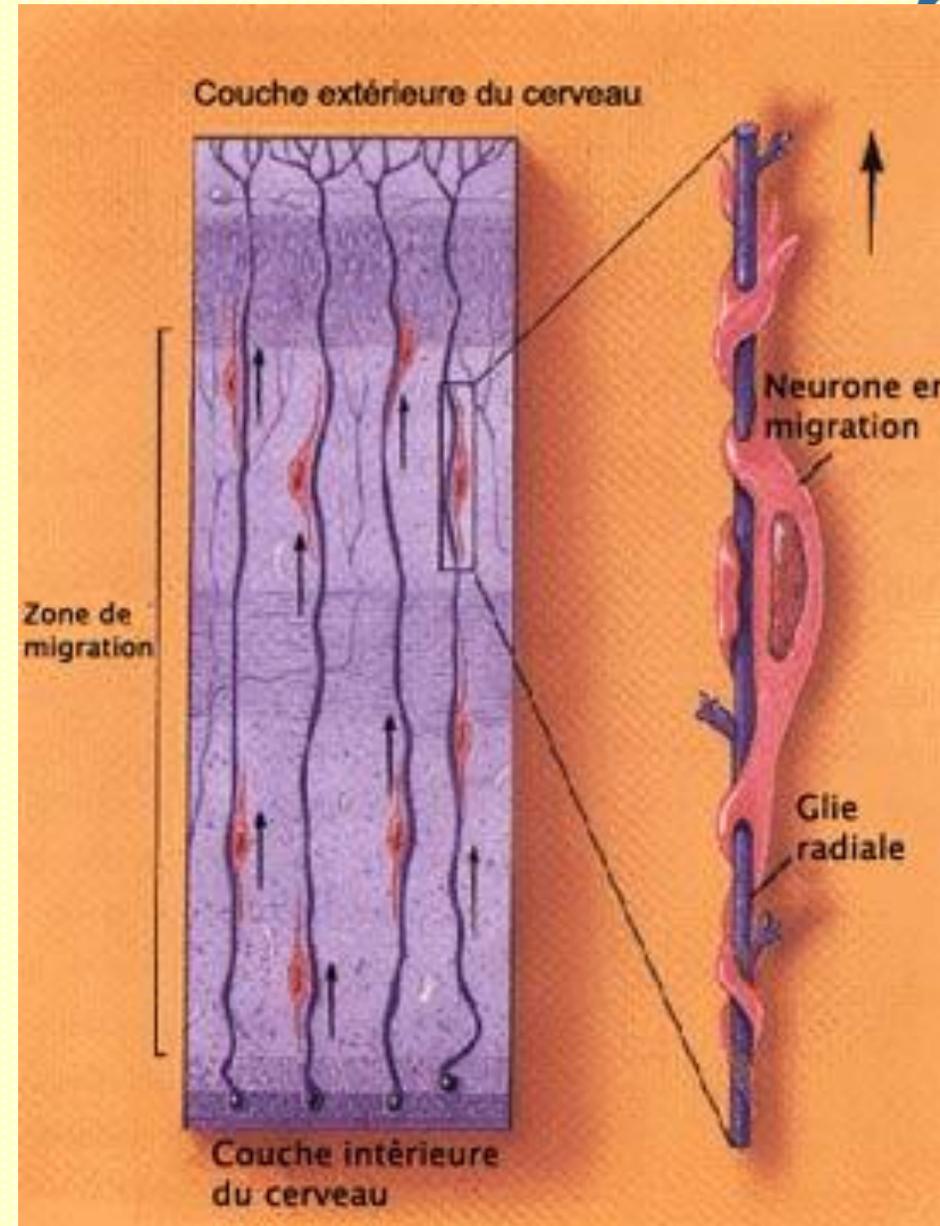


**Maturation Fct sup
occipito-frontale**

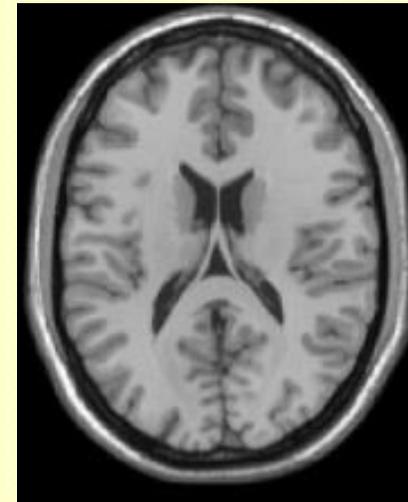
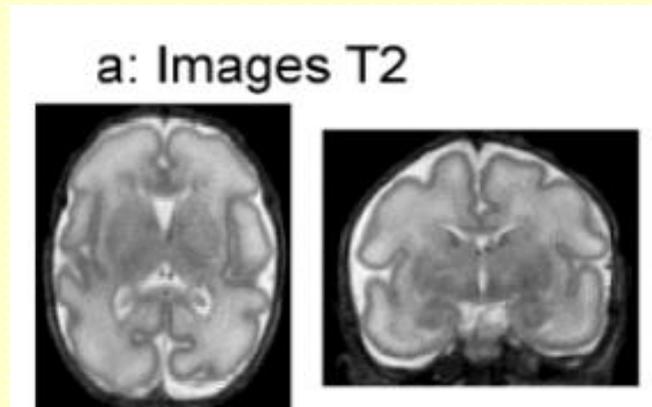
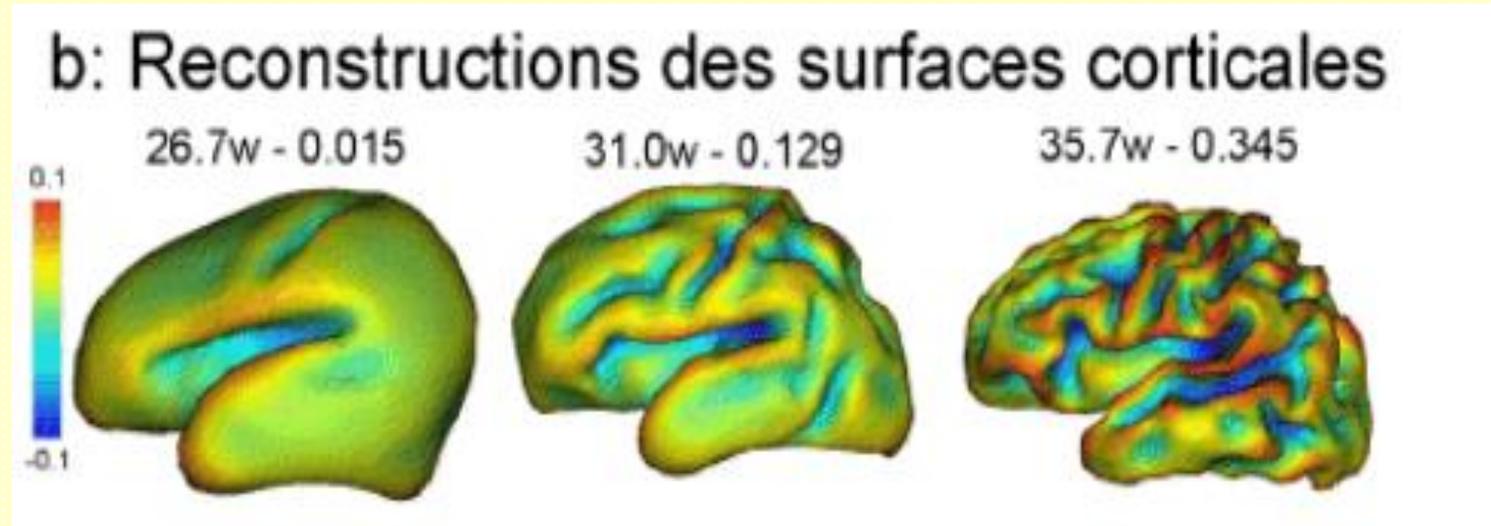
**Maturation cérébello-
striato-cortical**

**Maturation contrôle
Tonus : céphalo-caudale**

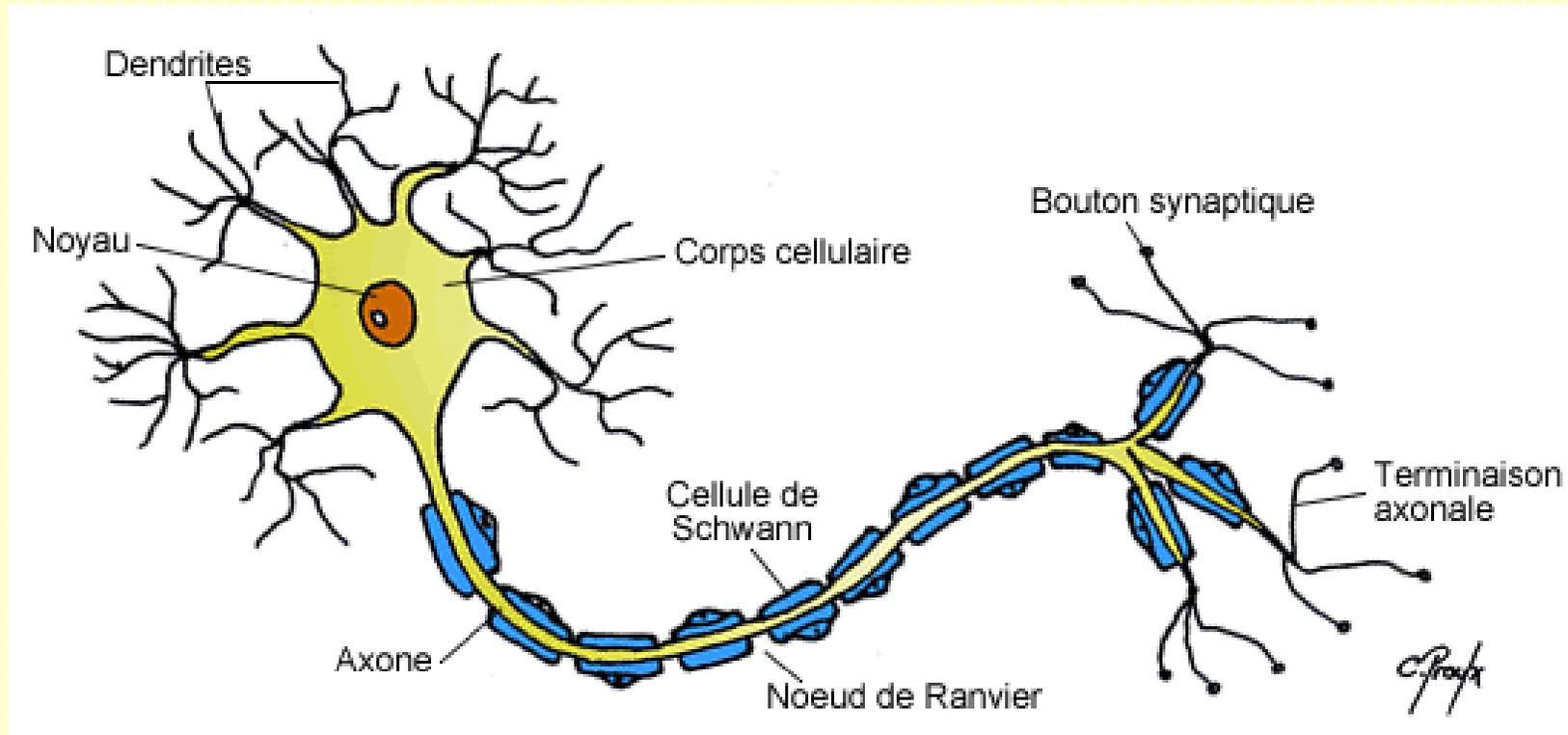
Multiplication et migration neuronales.



Gyration



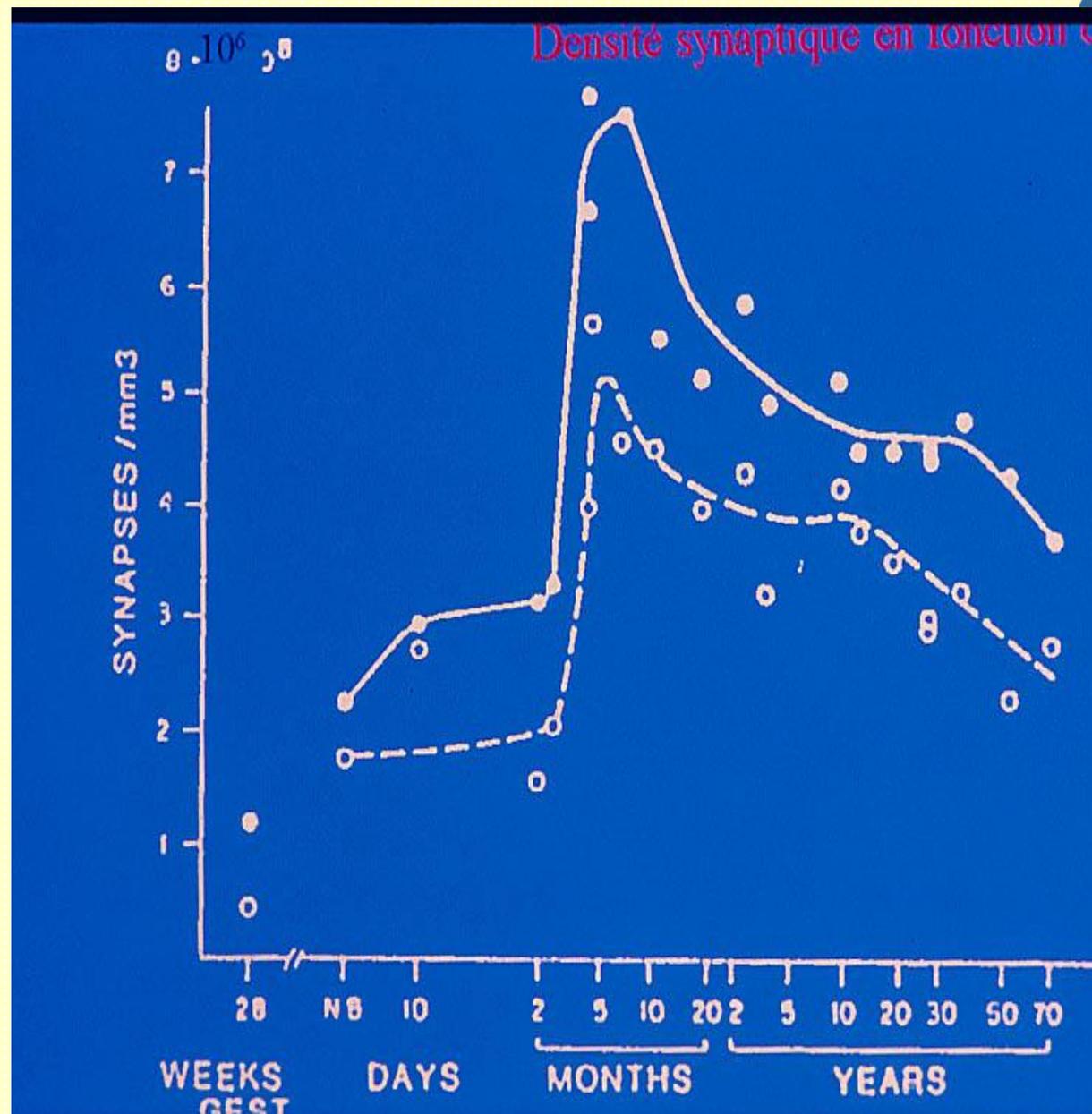
Myélinisation et création des synapses



Maturation fonctionnelle

- Les neurones se connectent entre eux par le biais de synapses.
- Au cours des apprentissages, certaines connexions sont favorisées, d'autres ne servent plus, donc disparaissent.
- Des neurones meurent tout au long de la vie.
- L'épaisseur corticale diminue donc progressivement.

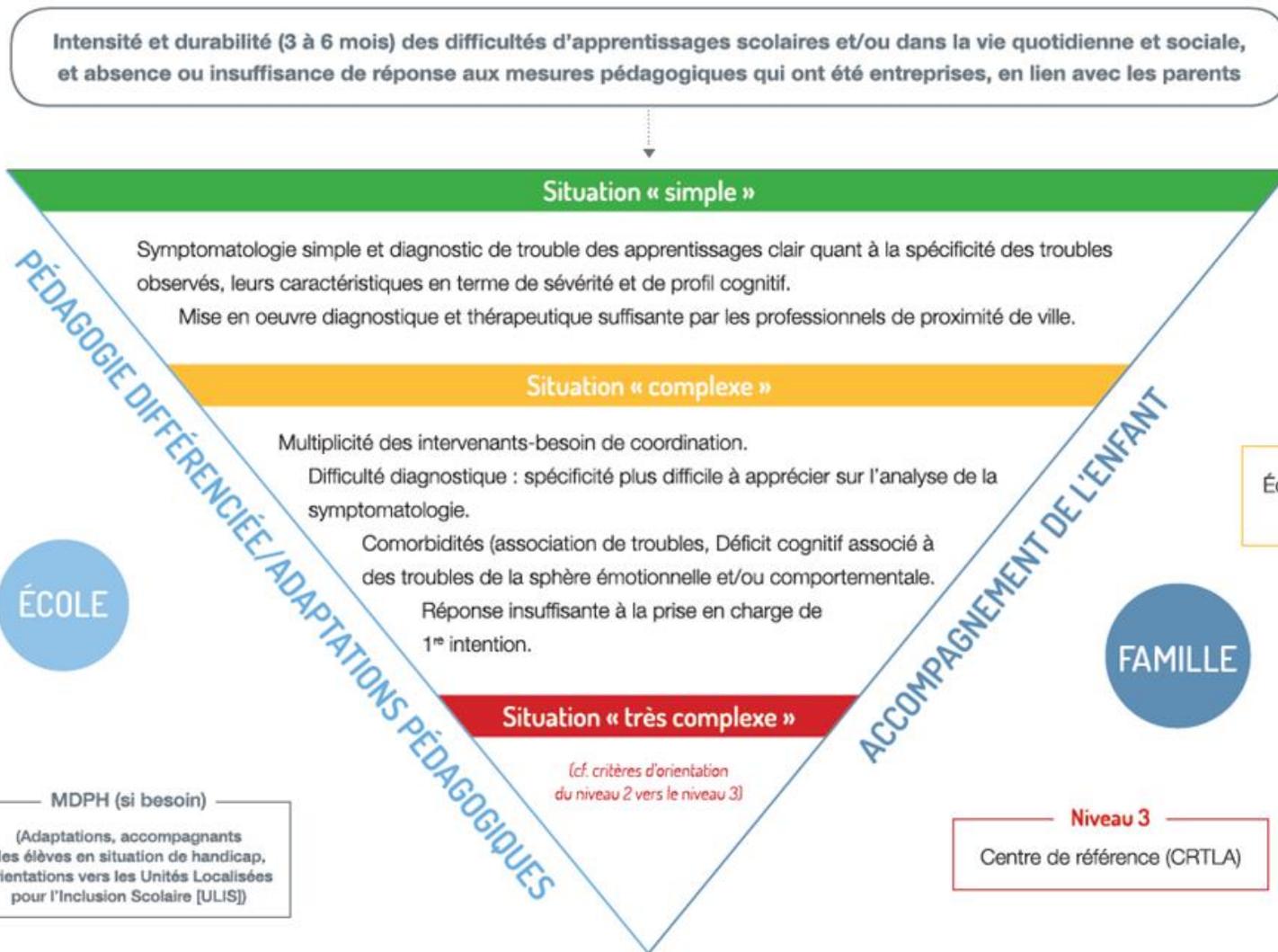
La multiplication des synapses



Premiers doutes...

- Inquiétude sur des troubles qualitatifs : il est « différent », il interroge...
- Le règne de la « débrouille » : l'enseignant, les copains, les cousins etc... avec angoisse et illusions
- Premier recours médical : le médecin de proximité (MG, pédiatre) ou déjà une équipe (PMI, CAMSP, CMP) selon la ressource disponible
- Premiers bilans avec projet de parcours de diagnostic : orthophonique, psychologique, pour des mesures quantitatives, parfois dans le désordre !!! Et pourtant inéluctables.
- Synthèse médicale et recherche d'une cause, avec hypothèses de diagnostic selon les mesures effectuées

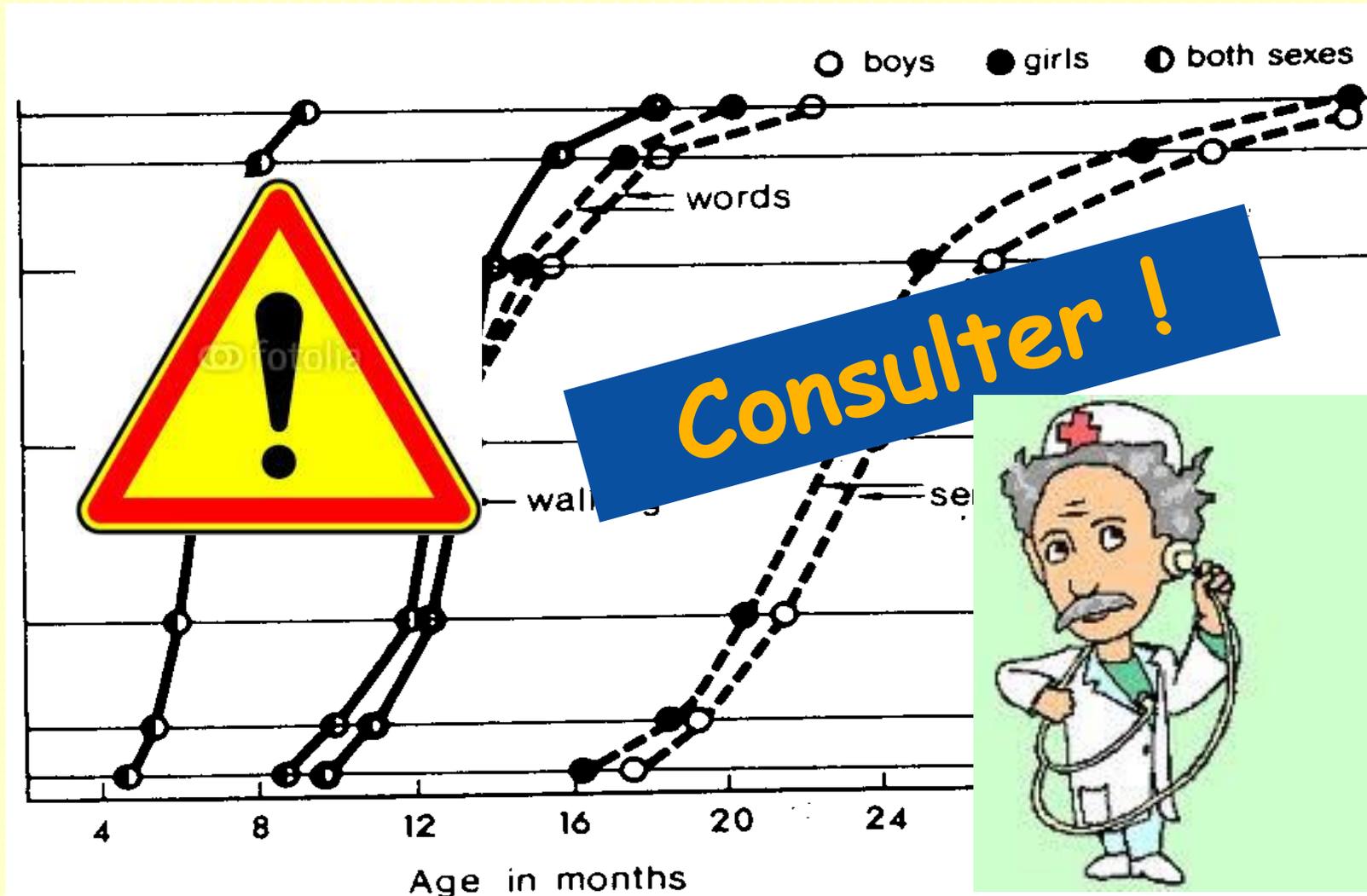
Profils de situations/acteurs du parcours



Repérage et diagnostic

Première étape à soigner, qui peut être accompagnée déjà d'interventions curatives

Vigilance Si alerte...

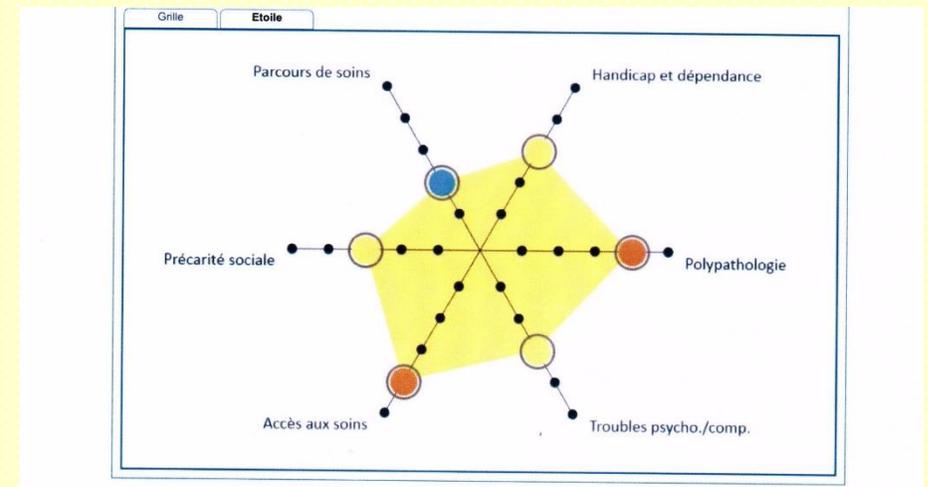
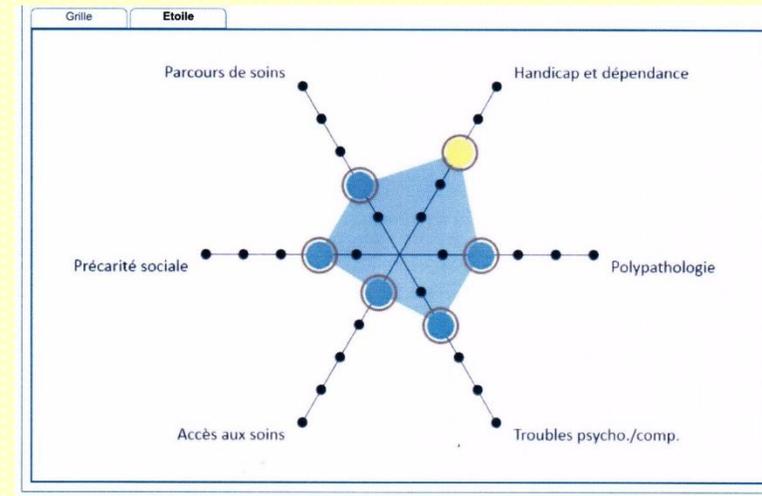
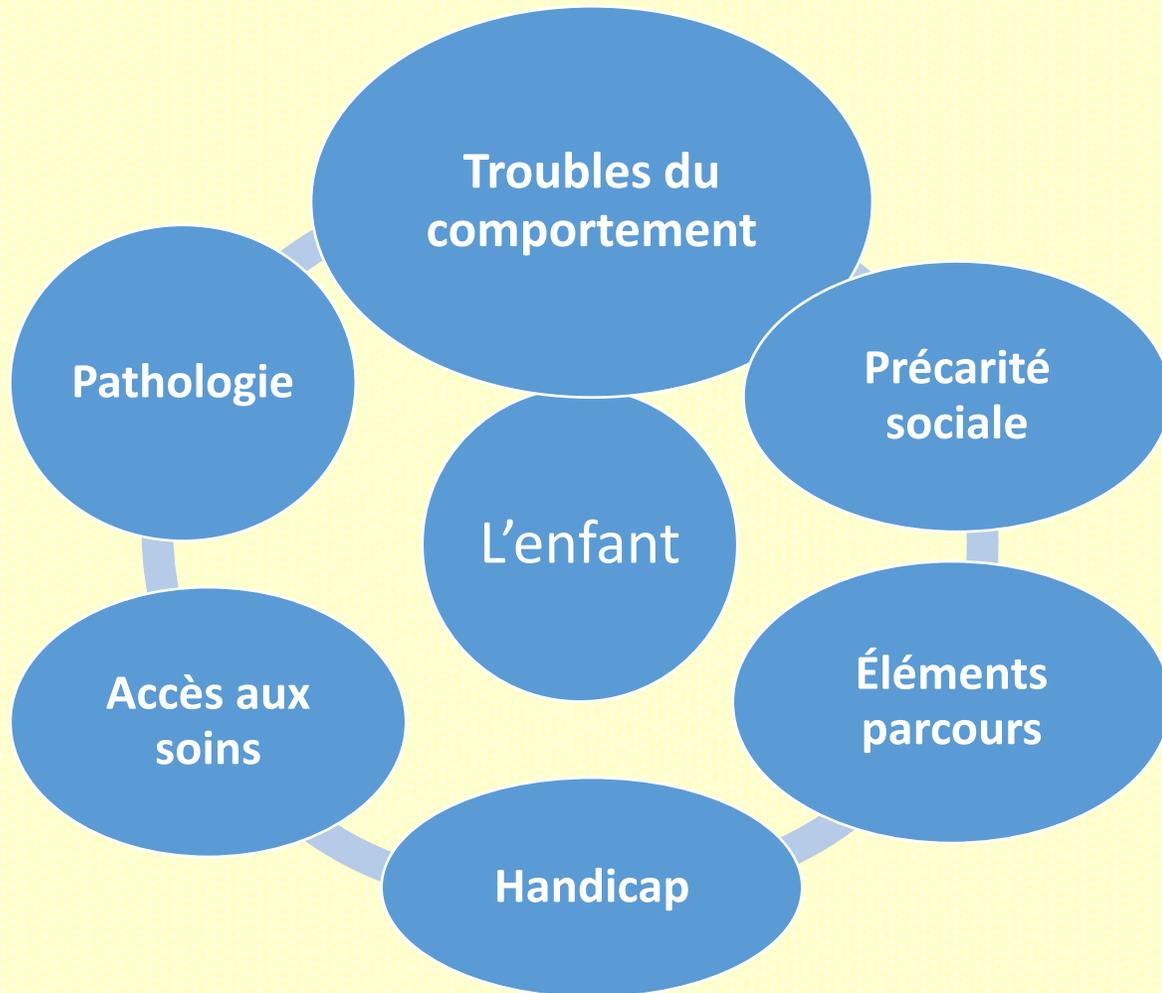


Niveau 1 : situations « simples » !

- Sous la responsabilité du médecin traitant... en lien avec les acteurs de terrain (ortho, psy scolaires, psychomotriciens ou ergothérapeutes), et aussi avec les institutions de proximité (PMI, santé scolaire)
- La démarche : après diagnostic, projet thérapeutique et adaptations pour la vie quotidienne et la vie en société (à la maison, à l'école, dans les loisirs), avec ou sans reconnaissance de handicap



Niveau 2 : situations complexes



Niveau 2 : équipe pluridisciplinaire

→ Sous la responsabilité d'un médecin formé aux TND...

- Pédiatre, psychiatre, neuropédiatre, MPR
- Médecin de santé scolaire, médecin généraliste formé aux TND ou TSLA

→ Psychologue, orthophoniste, mais aussi selon besoins orthoptiste, ergothérapeute, psychomotricien, autres spécialistes selon besoin

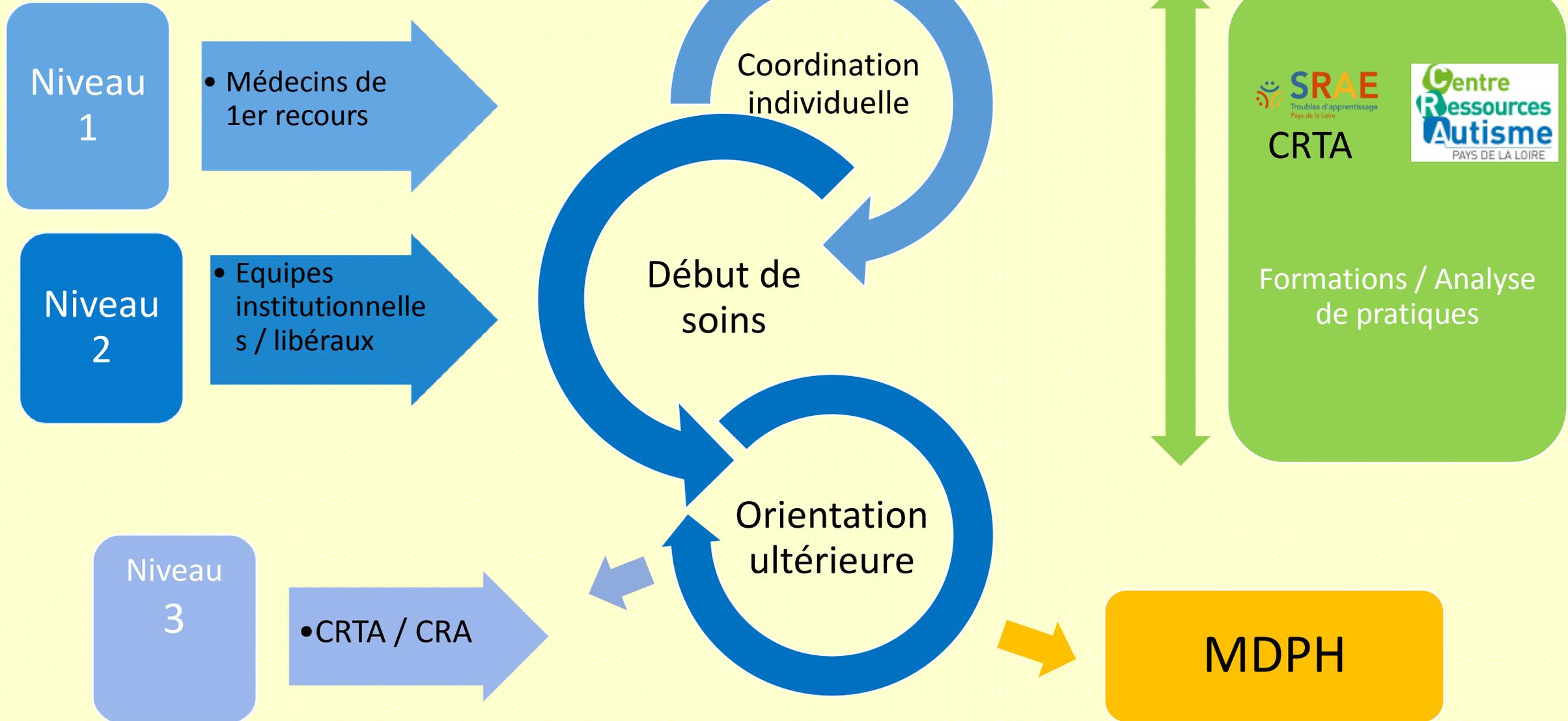
→ Formats possibles :

- Hôpital de jour (medium)
- Cs pluridisciplinaires
- Synthèses après bilans multiples

Niveau 3 : équipe experte

- Expertise de chaque participant : médecin, psychologue, tous paramédicaux possibles, enseignant
- Fonctionnement :
 - Hôpital de jour : oui si possible, nécessité d'un certain nombre d'actes dans la journée, avec synthèse et restitution aux parents
 - Consultations successives avec synthèse après les bilans demandés
- Retour vers les partenaires :
 - Restitution à la famille, explications et suivi ?
 - Indications de soins, avec objectifs et moyens à utiliser
 - Préconisations d'adaptations pédagogiques et de loisirs
- Dg fonctionnel, mais aussi étiologique, parfois très long à obtenir

Plateforme d'orientation et de coordination pour les TND 0-6 ans



Et après ?

Concilier diagnostic et retentissement

Établir un projet thérapeutique

Construire un projet de vie : scolarisation, loisirs, vie de famille

Maladie ou handicap ?

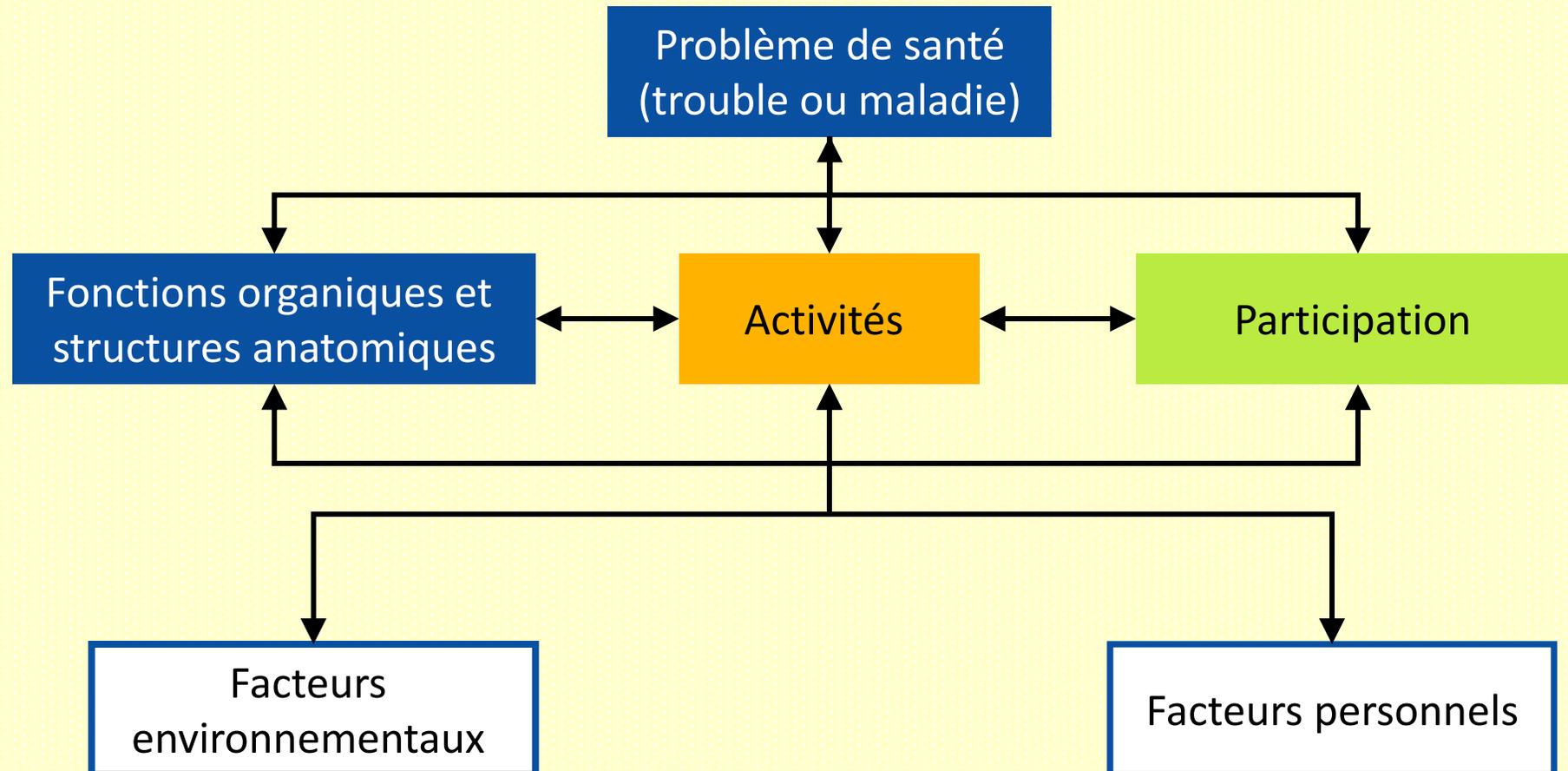
La maladie

- Entité clinique, association de symptômes, entraînant des altérations de structures ou de fonctions
- Évolutivité propre
- Parfois investigations complémentaires nécessaires
- Plan de traitement

Le handicap

- Limitations des capacités :
 - intellectuelles,
 - de déplacement,
 - de communication,
 - d'apprentissages
- Restriction de participation à la vie en société :
 - Retentissement sur la famille
 - Apprentissages scolaires en échec
 - Retentissement sur les loisirs

La CIFS : base conceptuelle du handicap



Limitations d'activités

- Déplacements : possibilités, aides techniques (PM >200m)
- Mobilité et manipulations
- Entretien personnel : toilette, habillage, élimination urinaire et fécale
- Communication : langage, autres modes de communication
- Capacités cognitives: orientation temps et espace, sécurité, comportement
- Vie relationnelle : pairs, adultes
- **Apprentissages...**

Restriction de participation

- La famille : contraintes parentales (temps scolaire, RV médicaux, absences itératives, besoin de tierce personne ...)
- L'école : échec ou retard scolaire, besoin d'aide humaine ou technique, lenteur, isolement, troubles du comportement...
- Les loisirs : possibilité d'inclusion dans les centres de loisirs, les clubs sportifs...

Les soins

- Suivi médical : fréquence, médecins concernés
- Rééducations ou médiations : selon l'environnement, les possibilités de financement, les disponibilités géographiques, les capacités de la famille (régularité des RV, transports, temps)
- Libéraux ou structures ? Selon le lieu, les possibilités...
- Lien avec les apprentissages : aide humaine, outils techniques, lieux de scolarisation, capacités et fonctionnement de l'enfant



Accompagnement médicosocial

- Petits (<6 ans) : CAMSP, pour un accompagnement vers le diagnostic puis vers la prise en charge adaptée
- Service de soins à domicile : pour un enfant nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire, avec une coordination des rééducations et autres accompagnements, sur notification MDPH

Comment aider la famille à monter un dossier pertinent ???

L'évaluation des besoins : EP

L'équipe pluridisciplinaire (EP)

→ Loi Blanc sur le partage d'informations en MDPH (2011)

→ Premier « tri » :

- Phase d'instruction administrative
- Tri technique : EP restreinte, « premier niveau »

→ Equipe pluridisciplinaire (ou « niveau 2 ») : Evaluation des besoins de la personne, puis de son/ses éligibilités

• Basée sur :

- **Certificat médical et bilans** (médicaux, paramédicaux et scolaires)
- **Projet de vie**
- **Éléments scolaires** (par le GEVA Sco)
- Parfois entretien famille (par téléphone, à la MDPH ou à domicile)



Les décisions

- Elles sont prises par la CDAPH au nom de la MDPH
- Elles tiennent compte de l'évaluation, du plan personnalisé de compensation et du projet de vie de la personne ainsi que des remarques de la personne sur la proposition de PPC
- Elles sont d'une durée fixée par décret :
 - AEEH avec un taux d'incapacité > 80% : 3 à 20 ans ou de façon définitive
 - AEEH avec un taux entre 50% et 80% : 2 ans à 5 ans
 - Carte d'invalidité : jusqu'à 20 ans ou à titre définitif
 - PCH : 10 ans pour les aides humaines, les charges spécifiques et les aménagements du logement, 3 ans pour les aides techniques et les charges exceptionnelles
- Elles doivent être motivées

Scolarité maternelle

En classe...

→ Adaptations pédagogiques, par l'enseignant (PPRE)

→ Aide psychopédagogique (RASED)

→ Aide humaine si nécessaire (AESH), sur dossier MDPH

...Avec des soins

→ Soins libéraux :

- Orthophoniste
- Psychologue

→ Structures de type CAMSP

→ Services de suivi type CMP

→ Services de soins type SESAD :

- Sur dossier MDPH
- Équipe pluridisciplinaire

Scolarité élémentaire et secondaire

En classe...

- Adaptations pédagogiques, par l'enseignant
- Aide psychopédagogique (RASED, à l'école élémentaire)
- Plan d'accueil personnalisé (PAP)
- Aide humaine si nécessaire (AESH), sur dossier MDPH
- Aides techniques si nécessaire (ordinateur, tablette, ou autres)
- ULIS sur dossier MDPH : scolarité adaptée pour enfant handicapé

...Avec des soins

- Soins libéraux :
 - Orthophoniste (allègement progressif ?)
 - Psychologue (dans les moments stratégiques...)
 - Rééducateurs (problème du coût)
- Services de suivi type CMP
- Services de soins type SESAD :
 - Sur dossier MDPH
 - Équipe pluridisciplinaire
- Établissement médicosocial :
 - Sur dossier MDPH
 - Scolarisation interne ou externée

Accompagnement de la famille

- Structure de soins : PMI, SESAD, établissement, CAMSP, CMP...
- Réseau de santé ou dispositif d'appui à la coordination :
« coordinateurs de parcours »
- Au sein de structures associatives : café parents, GEM, moments festifs ou groupes de parole
- Suivis individuels de certains parents : CMP, psychologue libéral...
- Services sociaux de droit commun

Parcours de santé ?

- Du signe d'alerte au diagnostic, de l'étiologie à l'accompagnement, de l'âge tendre à l'adulte...
- Un parcours semé d'embûches, de raccourcis trompeurs et d'espoirs déçus transformés en réussites inattendues
- La nécessité d'interventions pluridisciplinaires et de regards croisés pour une inclusion et une autonomie maximales
- Objectif : l'accompagnement d'une personne à la recherche de sa place au sein d'une société en mutations perpétuelles

Les formations Tr. Apprentissages

- Formation longue : DU NETA (Neuropsychologie de l'Enfant et Troubles des Apprentissages), université d'Angers
- Formations continues : avec le CRTA et l'université d'Angers
 - Pour les professionnels de santé de niveau 1 ou autres acteurs de terrain
 - Pour les professionnels de santé de niveau 2
 - Pour les familles
- Actions de sensibilisation :
 - Pour les associations, participation à des conférences ou journées à thème
 - Pour les professionnels de santé, formations continues en soirée ou journée

